

## **REUNION ANNUELLE D'EVALUATION DE L'APPLICATION DE 2004**

1. Date :

Premier jour : Mardi 9 mars 2004

Ouverture : 10 h 10  
Suspension : 10 h 35  
Reprise : 11 heures  
Suspension : 13 heures  
Reprise : 15 h 05  
Clôture : 17 h 45

2ème jour : Mercredi 10 mars 2004

Ouverture : 10 h 10  
Suspension : 11 h 25  
Reprise : 11 h 45  
Suspension : 13 h 05  
Reprise : 15 h 10  
Suspension : 16 h 15  
Reprise : 16 h 40  
Clôture : 17 h 45

2. Présidence : M. Z. Mazi (Albanie) (Mardi 9 mars 2004)  
M. D. Boden (Allemagne) (Mercredi 10 mars 2004)

3. Sujets examinés — Déclarations — Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : SEANCE PLENIERE D'OUVERTURE

— OUVERTURE DE LA REUNION PAR LA PRESIDENCE  
(FSC.AIAM/33/04 OSCE+)

— RAPPORT DE LA PRESIDENCE DU FORUM SUR LES QUESTIONS  
D'APPLICATION DES MESURES DE CONFIANCE ET DE SECURITE

(MDCS) EXAMINEES EN 2003 DANS LE CADRE DU FORUM  
(FSC.AIAM/18/04 OSCE+)

- RAPPORT DE SITUATION PRESENTE PAR LE DIRECTEUR DU  
CENTRE DE PREVENTION DES CONFLITS (FSC.AIAM/20/04 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : SEANCE DE TRAVAIL 1 : APPLICATION DU  
DOCUMENT DE VIENNE 1999 –  
ECLAIRCISSEMENTS, EVALUATION ET  
CONCLUSIONS

- ECHANGE ANNUEL D'INFORMATIONS MILITAIRES
- PLANIFICATION DE LA DEFENSE
- REDUCTIONS DES RISQUES
- ACTIVITES MILITAIRES :
  - NOTIFICATION PREALABLE DE CERTAINES ACTIVITES  
MILITAIRES
  - OBSERVATION DE CERTAINES ACTIVITES MILITAIRES
  - CALENDRIERS ANNUELS
  - DISPOSITIONS CONTRAIGNANTES
- CONTACTS
- EVALUATION
- INSPECTION

Point 3 de l'ordre du jour : SEANCE DE TRAVAIL 2 : FONCTIONNEMENT ET  
APPLICATION D'AUTRES  
MESURES/DOCUMENTS AGREES PAR LE  
FORUM – ECLAIRCISSEMENTS, EVALUATION  
ET CONCLUSIONS

- MESURES REGIONALES
- RESEAU DE COMMUNICATION
- PRINCIPES REGISSANT LES TRANSFERTS D'ARMES CLASSIQUES
- PRINCIPES REGISSANT LA NON-PROLIFERATION
- MESURES DE STABILISATION POUR LES SITUATIONS DE CRISE  
LOCALISEES
- ECHANGE GLOBAL D'INFORMATIONS MILITAIRES

- QUESTIONNAIRE SUR LES MINES TERRESTRES ANTIPERSONNEL
- QUESTIONNAIRE SUR LE PROCESSUS DE RATIFICATION DE LA CONVENTION SUR L'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES
- CODE DE CONDUITE RELATIF AUX ASPECTS POLITICO-MILITAIRES DE LA SECURITE
- ARMES LEGERES ET DE PETIT CALIBRE
- DOCUMENT DE L'OSCE SUR LES STOCKS DE MUNITIONS CONVENTIONNELLES

Point 4 de l'ordre du jour : SEANCE PLENIERE DE CLOTURE

- RAPPORTS DES SEANCES DE TRAVAIL

Présidence, Rapporteur de la séance de travail 1 (Royaume-Uni) (FSC.AIAM/35/04/OSCE+), Rapporteur de la séance de travail 1 (Suisse) (FSC.AIAM/36/04/OSCE+), Turquie, Rapporteur de la séance de travail 2 (Espagne) (FSC.AIAM/37/04/OSCE+), Rapporteur de la séance de travail 2 (Biélorussie) (FSC.AIAM/38/04/OSCE+)

- DISCUSSION

Italie, Andorre, Fédération de Russie, Etats-Unis d'Amérique, Royaume-Uni, Belgique, Suède, Biélorussie, Suisse, Présidence

- REMARQUES FINALES

Présidence, Biélorussie (également au nom de la Fédération de Russie)

- DATE DE LA REUNION ANNUELLE D'EVALUATION DE L'APPLICATION DE 2005

Présidence

- CLOTURE

Présidence

4. Prochaine réunion :

Il a été convenu que la Réunion annuelle d'évaluation de l'application de 2005 se tiendrait au cours de la première moitié du mois de mars 2005 et que l'ordre du jour et les modalités de ladite réunion feraient l'objet d'une décision du Forum pour la coopération en matière de sécurité.